

## Informations pratiques

### UFA Fénélon Vaujours

1, rue de Montauban  
93410 Vaujours

Pour tout renseignement,  
vous pouvez contacter :

[cfa@fenelon.fr](mailto:cfa@fenelon.fr)  
01 49 63 62 28

### UFA La Salle Igny

10, avenue de la Division Leclerc  
91430 Igny

Pour tout renseignement,  
vous pouvez contacter :

Stéphanie Caseiro  
[scaseiro@lasalleigny.fr](mailto:scaseiro@lasalleigny.fr)  
01 69 35 15 00

### Accessibilité



Formation ouverte aux personnes  
en situation de handicap sauf  
restriction liée à l'invalidité et/ou  
contre-indication médicale.

Pour plus d'informations, contactez,  
notre référent handicap :  
[contact@cerfal.fr](mailto:contact@cerfal.fr)

### Tarifs

Formation gratuite pour  
l'apprenti (prise en charge par  
le coût contrat). L'apprenti est  
rémunéré selon son âge et son  
niveau de formation.

### Objectifs de la formation

Le titulaire du BP Aménagements paysagers réalise et entretient des jardins et espaces verts. Il est salarié d'une entreprise paysagère ou du service espaces verts d'une ville, d'une collectivité territoriale, d'un syndicat intercommunal. Il acquiert les connaissances sur le végétal, le sol, la création et l'entretien paysager.

Le titulaire doit être capable de :

- participer à la conduite du chantier : préparation, organisation, exécution des travaux prévus,
- maîtriser les techniques nécessaires à la réalisation et à l'entretien d'un espace paysager : lecture des plans techniques, nettoyage et préparation du terrain, construction d'éléments du jardin, plantation des végétaux,
- établir le calendrier d'entretien des espaces paysagers : tailler les arbres, entretenir les haies, pelouses et gazons, surveiller l'état sanitaire des végétaux.

### Caractéristiques de la formation

#### Enseignements professionnels :

- UC1 Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager
- UC2 Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement
- UC3 Réaliser des travaux d'entretien des végétaux
- UC4 Réaliser des travaux de mise en place de végétaux
- UC5 Mettre en place des infrastructures
- UC6 S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

#### Enseignements généraux :

140h d'enseignements généraux : français, biologie, communication, économie du droit du travail, mathématiques appliquées, informatique, langue vivante 1 anglais.

### Méthodes mobilisées

Cours en présentiel, environnement numérique de travail, gymnase, salles d'informatique, laboratoires.

Parc de 7 hectares, serre de maçonnerie et serre horticole, matériel technique électrique, projets et chantier à l'extérieur, formation conduite d'engins et formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail).

### Modalités d'évaluation

Contrôle en cours de formation sur des situations professionnelles.  
Certification par unités capitalisables (8 unités capitalisables à valider au cours des 2 années de formation).

### Métiers et lieux d'activités

#### Débouchés professionnels :

Chef d'équipe paysagiste, agent/ouvrier paysagiste, jardinier paysagiste, conducteur de travaux espaces verts.

#### Secteurs d'activités :

Entreprises privées de travaux paysagers ou structures publiques (services techniques des collectivités territoriales).

### Conditions d'admission et pré-requis

Classe de seconde ou titulaire d'un CAP ou CAPA Jardinier paysagiste  
Sélection des candidats sur dossier  
Tests de positionnement / Entretien individuel  
Admission définitive à la signature d'un contrat en alternance.

### Rentrée

#### Septembre.

UFA Fénélon Vaujours : entrée possible en formation jusqu'à **mi-mars**.

### Durée

Contrat d'apprentissage de **2 ans**.

### Rythme de l'alternance

**34 semaines en formation/70 semaines en entreprise sur 2 ans.**

### Suite de parcours post diplôme

BTS Aménagements paysagers  
Certificat de spécialisation